Projet urbain de Lyon Gerland
Compte-rendu de l'atelier 3 sur la ZAC des Girondins
Le 22 mai 2013 / Mission Gerland

Elus présents :
Jean-Marc DUCARD, Adjoint au maire du 7, chargé de l'aménagement, de l'urbanisme et du patrimoine
Françoise RIVOIRE, Adjointe au maire de Lyon chargée du développement durable, de l'économie sociale et solidaire. Adjointe au maire du 7, chargée des espaces verts, de la voirie, de la propreté
Zorah AIT-MATEN, Adjointe au maire du 7, chargée de la sécurité, du logement et de l'administration générale
Karim HELAL, adjoint au maire du 7, chargé de la participation citoyenne
Gérard CLAISSE, vice-président du Grand Lyon chargé de la participation citoyenne

Intervenants :
Sébastien DONGUY, SERL (aménageur), chef de projet pour la ZAC des Girondins
Bertrand VIGNAL, Base, maître d'œuvre pour la ZAC des Girondins

Animation :
Mathias BOURRISSOUX, association Arènes

Participants :
André ACLOQUE - Centre social de Gerland
Andér BISSARDON - Gerland Perspective
Saïdiali CHELLALI - CIL Gerland Guillotière
Huges DELEU - Habitant
Christine HOUBART - ARDHIL 7e
Claude JEANDEL - ARDHIL 7e
Gilles QUERRIEN - CQ Gerland
Ali SABER - Habitant
M SOREL - Lyon 7 rive gauche

Introduction (Jean-Marc Ducard, mairie du 7ème arrondissement)

Jean-Marc Ducard salue la présence des participants et remercie les élus présents dans la salle ainsi que les différents intervenants. Il constate que ces réunions, de par leur format, permettent d'approfondir efficacement les réflexions et d'échanger collectivement sur les « points durs » relatifs au projet d'aménagement. Dans la continuité du précédent atelier, cette réunion doit permettre d'aborder plus précisément la question des espaces publics. La réunion se concentrera sur ce sujet de manière à mieux cerner les usages, les ambiances et les équipements attendus sur ces nouveaux espaces.

Présentation de l'ordre du jour (association Arènes)

Mathias Bourrissoux précise l'ordre du jour de cette troisième et dernière rencontre de concertation sur le projet d'aménagement de la ZAC des Girondins : l'objectif est de se focaliser sur le sujet des espaces publics de manière à recueillir l'avis et les réactions des participants concernant les grandes orientations du projet envisagées par BASE, l'équipe de paysagistes en charge de la maîtrise d'œuvre des espaces publics de la ZAC. Comme on se situe au stade des premières réflexions, on mobilisera surtout des images de références de manière à provoquer une discussion sur la qualité des espaces, les usages attendus, les ambiances recherchées, etc. Il faut bien comprendre que l'on se situe en amont et que les échanges porteront donc sur les grands éléments de définition du projet, le parti-pris d'aménagement paysager. Il ne s'agit pas de travailler sur des dessins précis, et l'on évitera

d'aborder les sujets trop techniques relatifs à l'entretien et à la gestion que l'on gardera pour plus tard. La réunion se décompose de la manière suivante :

- Rappel du plan de composition et de l'organisation des parcours au sein du nouveau quartier.
- Focus successifs sur les cinq espaces publics et temps d'échange pour débattre des orientations du projet : l'Allée Fontenay, la rue des Girondins, le parvis des Girondins, les lieux d'usages ponctuels et le square de l'école.

Avant le démarrage du travail sur les espaces publics, des membres du Conseil de quartier de Gerland s'interrogent sur la place donnée à leur contribution dans l'élaboration de la ZAC, et sur le moment auquel il est pertinent de saisir un tel projet dans le temps.

La mission Gerland répond que le plan de composition urbaine de la ZAC est arrêté. Il y a des points communs entre les propositions de la SERL et celles du Conseil de quartier. Les divergences sont essentiellement dues à l'économie du projet :la proposition du Conseil de quartier reposait sur un nombre de logements beaucoup moins important que ce qui est programmé dans la ZAC, donc une densité et des hauteurs moins importantes. Aujourd'hui, l'objectif est de travailler sur les espaces publics, c'est-à-dire ce qui est entre les bâtiments.

Présentation de BASE (Bertrand Vignal)

Organisation des espaces publics à l'échelle du quartier Gerland

Le travail que nous avons entrepris vise, dans un premier temps, à mieux définir les grandes orientations que l'on se fixe pour les grandes zones qui seront aménagées en espaces publics. Le travail n'en est qu'à son début : il s'agit de caler certains principes, tels que les ambiances paysagères recherchées, les attentes en termes d'usages et d'agrément.

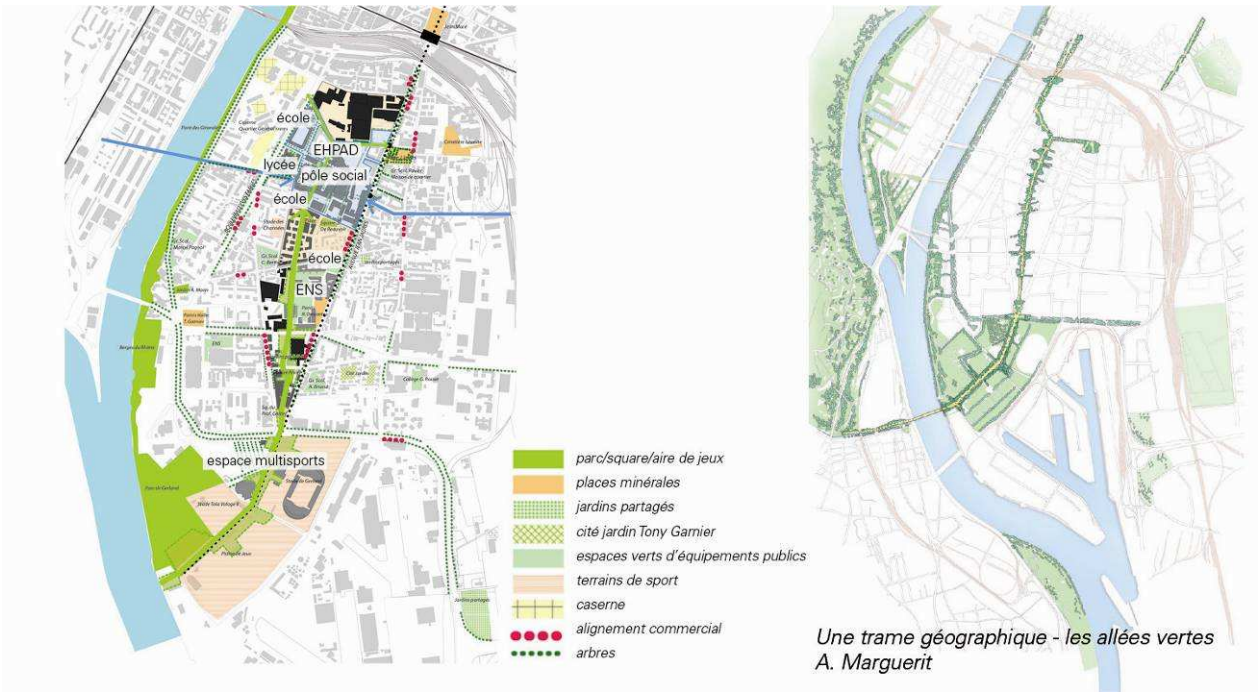

Sur le plan stratégique d'aménagement d'ensemble, l'allée Fontenay est vouée à devenir la colonne vertébrale verte de Gerland. Cette dorsale est un élément structurant de grande taille qui nécessite un traitement particulier sur toute sa longueur. En fonction des séquences urbaines, l'allée Fontenay pourra revêtir différentes formes qu'il s'agit de mieux définir. Pour ce qui concerne le secteur Girondins, il nous faut donc définir précisément les éléments de programmation en fonction des usages attendus spécifiquement sur cette séquence de l'allée Fontenay.

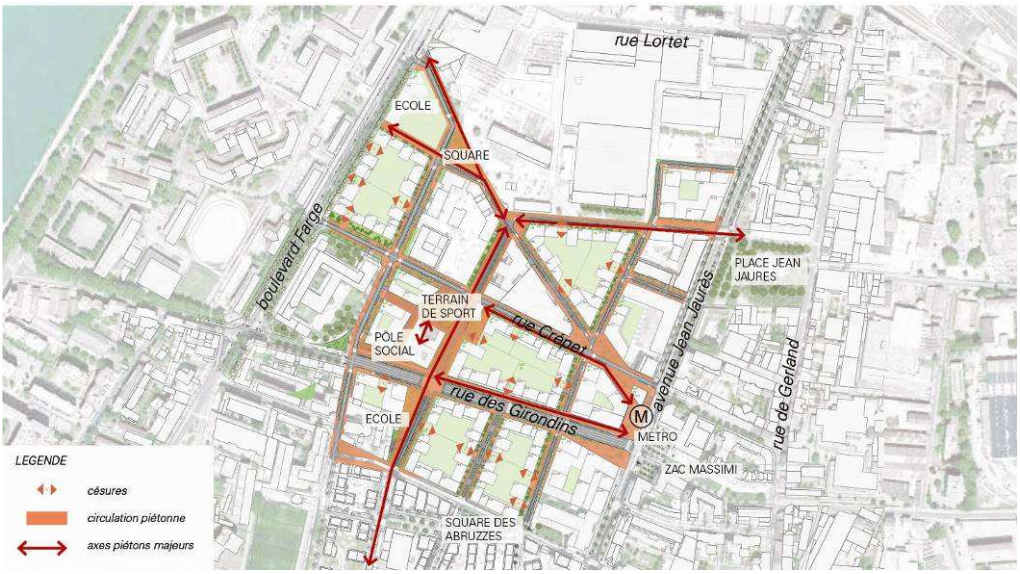

Principe d'aménagement des espaces publics sur la ZAC Girondins

Pour ce faire, il faut aussi prendre en compte les « accroches » de l'allée Fontenay, les espaces connectés attenants qui sont des espaces d'interface importants qui accueilleront des usages spécifiques : le square de l'école au nord de la rue Pré-Gaudry, la rue des balançoires qui permettra de rejoindre la place Jean Jaurès, etc. Plus au sud, cette allée débouche sur la rue des Girondins, qui est un axe urbain structurant qui accueillera des commerces et des services de proximité et qui connecte le nouveau quartier Girondins avec l'Avenue Jean Jaurès et la ZAC Massimi. Ce sera une rue large qui offrira des trottoirs généreux pour les piétons.

En complément de ces axes structurants, il y aura aussi des voies secondaires « apaisées » qui desserviront les îlots et qui seront confortables pour les piétons. L'objectif est d'imaginer des aménagements publics spécifiques en accompagnement des déplacements doux. Tous ces parcours piétons viennent se connecter à l'allée Fontenay, de manière à ce que le quartier soit entièrement arpentable à pied en toute sécurité. L'aménagement est réfléchi de manière à ce que les piétons ne rencontrent pas d'obstacles sur leurs trajets. L'éclairage participera également à l'apaisement des lieux et privilégiera certains parcours.

Il y aura aussi un système de passages privés qui permettront d'accéder aux espaces de cœur d'îlots. Nous avons imaginé en certains points des césures qui viennent casser l'effet linéaire des constructions et qui constituent des entrées pour accéder aux îlots. Ces points d'entrée seront protégés par un système de grilles, ce ne sont pas des passages publics. Mais ces césures permettront aussi d'offrir des vues sur les jardins en intérieur d'îlots ; on aura des perspectives, des dégagements visuels qui participent du paysage urbain : depuis la rue, on pourra voir et ressentir la proximité de la végétation qui sera plantée dans les jardins. L'objectif est d'offrir des respirations, de rompre la monotonie des façades pour que les habitants ne ressentent pas un sentiment d'écrasement et de densité trop forte. Cela permet aussi de faire pénétrer la lumière naturelle au cœur des îlots, ce qui était une demande forte formulée en concertation et plus largement par les

personnes à la recherche d'un logement. On fera en sorte que tous les occupants disposent dans la journée d'un temps d'exposition à la lumière directe du soleil. Toutes ces préconisations (règles minimum de césure, temps d'ensoleillement…) sont des prescriptions qui seront intégrées aux cahiers des charges lors des concours d'architectes. Ce sont les règles imposées que tous les projets devront respecter à minima.

L'allée Fontenay

L'allée Fontenay traverse de nombreuses structures urbaines et elle n'est pas encore constituée ?. Il faut lui donner un ton, **une qualité propre**, en travaillant sur la problématique de la fertilité des sols, de la place donnée à la nature. L'idée est de pouvoir planter des arbres en pleine-terre pour permettre à un écosystème de se constituer et lutter contre les îlots de chaleur. En certains points, l'Allée Fontenay s'élargit pour offrir des espaces publics de grande dimension. Là, on peut vraiment étirer au maximum le dimensionnement de l'espace public et imaginer des aménagements de grande taille qui offrent plusieurs niveaux de végétation, plusieurs ambiances. Nous proposons que ces espaces soient entièrement piétonnisés. C'est l'opportunité d'avoir un grand sol dégagé avec des plantations et des équipements au cœur de la ZAC mais dans un environnement apaisé. Cela doit être étudié très finement avec les services pour valider la faisabilité en termes de plan de circulation sur le secteur.

Dans les espaces plus étroits, on pourra planter quelques arbres. Quand l'espace sera plus généreux, on pourra accumuler les strates de végétation, en mixant les essences d'arbres, en diversifiant les gabarits.

Au niveau écologique, la multiplication et la diversité des plantations sur l'Allée Fontenay permettra de retrouver un rapport avec le sol, de faire un lieu perméable propice à l'infiltration des eaux.

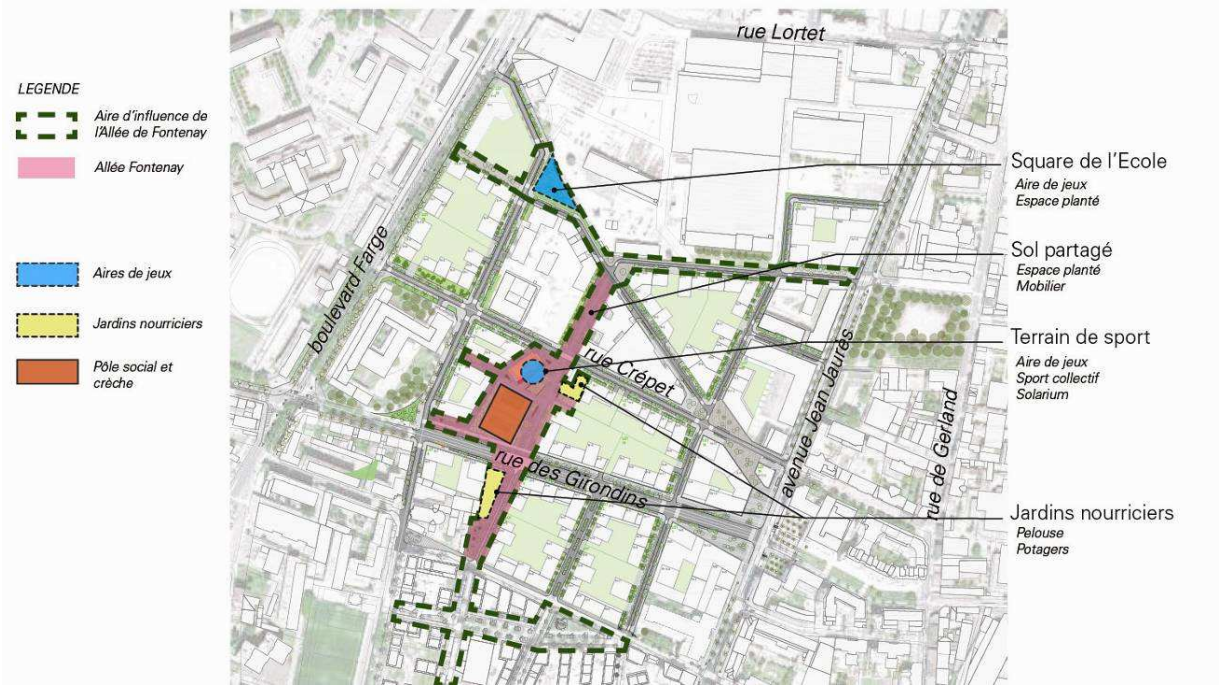

Concernant la programmation de cette allée au cœur de la ZAC des Girondins, on y retrouvera plusieurs équipements fédérateurs comme le pôle social, mais aussi un terrain de sport de proximité, une petite aire de jeux pour les enfants et un solarium. On travaille sur plusieurs propositions, la

question étant aujourd'hui de savoir si on disperse les équipements aire de jeux et terrain de sport ou si au contraire on privilégie leur regroupement.
On trouvera aussi un endroit réservé pour l'implantation de jardins partagés. La surface dédiée aux jardins partagés ne serait pas trop importante dans un premier temps. C'est ce genre de programmation qui permet d'animer un lieu et de favoriser la cohésion sociale. Concernant la gestion d'un tel équipement, on pourrait la confier à une association. C'est un système qui vient d'être mis en place sur la ZAC du Bon Lait..

En termes de dimensionnement, l'Allée Fontenay fera 25 m de large dans sa partie nord et 27 m dans sa partie sud. C'est donc sur toute sa longueur un espace piétonnisé important. Sur l'espace central, on atteint une largeur de 80 m, ce qui laisse imaginer un espace public de grande taille. Ce seront des espaces ensoleillés, l'ombre portée des bâtiments alentours étant peu importante. En taille, cet espace partagé fera plus de 7300 m² (Par comparaison, 9500 m² pour la place Jean Jaurès). Ce ne sera pas une place au sens classique du terme (comme la place Jean Jaures qui est bordée par des alignements de bâtiments). Pour la place Fontenay, nous proposons un espace partagé, un lieu moins conventionnel avec plusieurs types d'espaces différents qui s'organisent autour du bâtiment du pôle social (autour duquel on pourra tourner) et qui combinent différents usages. Ce n'est pas une grande place unitaire, mais un endroit à la vue dégagée où s'accumule plusieurs sous-espaces qui proposent une ambiance et des usages spécifiques.

Le terrain de sport de proximité fera 600 m². C'est un terrain de petite taille, plutôt orienté vers un public jeune et adolescent comme c'est le cas place Bahadourian par exemple. Ce terrain sera clôturé, et on fera très attention aux enjeux de cohabitation avec les immeubles voisins. On imagine lui donner une tonalité particulière, en jouant sur les couleurs et les textures par exemple, pour amener quelque chose d'un peu atypique dans l'espace public. Le revêtement au sol pourrait être en caoutchouc, pour limiter au maximum le bruit.

Une aire de jeux est également prévue. Ce sera une aire de jeu simple, avec peu d'objets et un travail qui porterait plus sur les revêtements et la forme du sol. Sa position définitive n'est pas encore calée, on pourrait éventuellement la coupler avec le terrain de sport. De même pour la tranche d'âge visée pour laquelle nous avons encore besoin d'échanger.

Au niveau de la végétation, l'ambiance végétale repose plutôt sur l'importance de la canopée (étage supérieur des arbres, en contact direct avec les rayons du soleil et qui

permet de créer un écosystème), avec des plantations relativement denses, mais qui laissent le sol dégagé.
Le parti-pris est de créer une grande fosse pour accueillir des arbres, de manière à travailler la fertilité des sols et proposer une zone de plantations en pleine-terre assez denses sur le site, d'autant qu'en ce lieu il n'y a pas de réseaux pour gêner le développement des racines.
Il y aurait donc une alternance de lieux plantés de façon relativement dense pour filtrer les vues ur les étages des bâtiments alentours, et de lieux plus dégagés, laissant passer le soleil, comme des clairières.

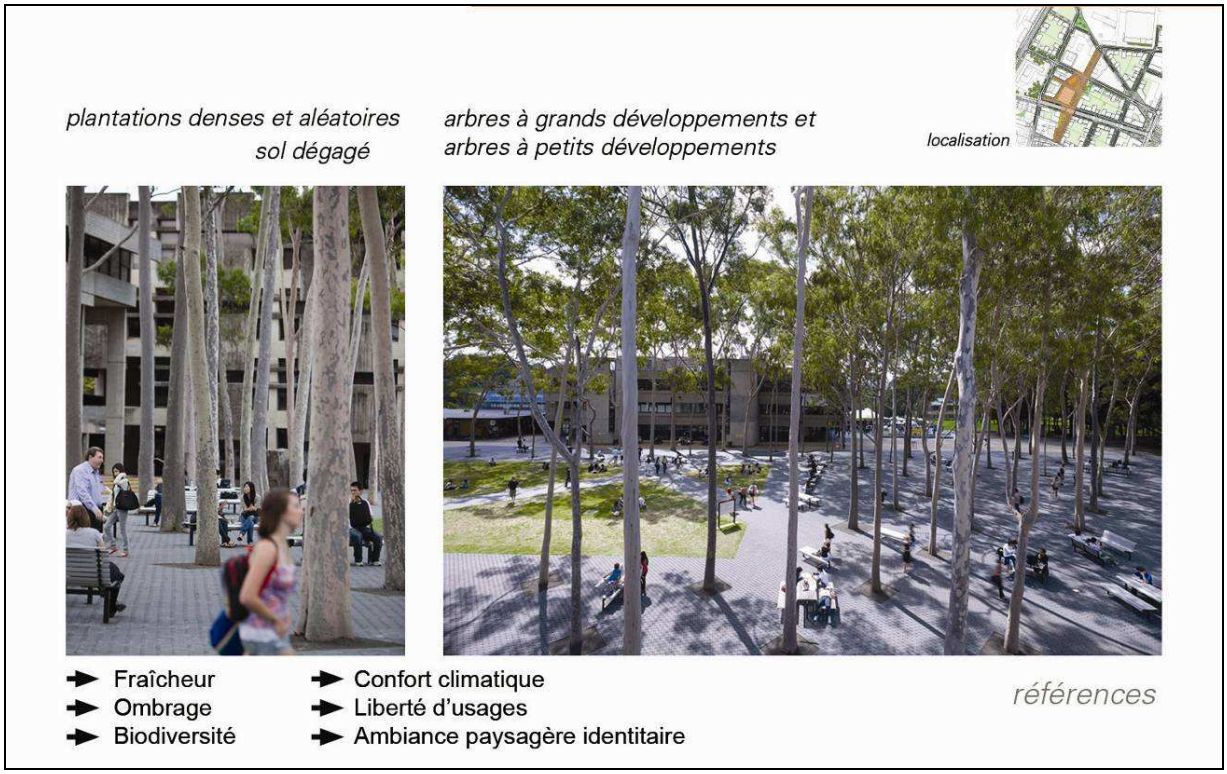

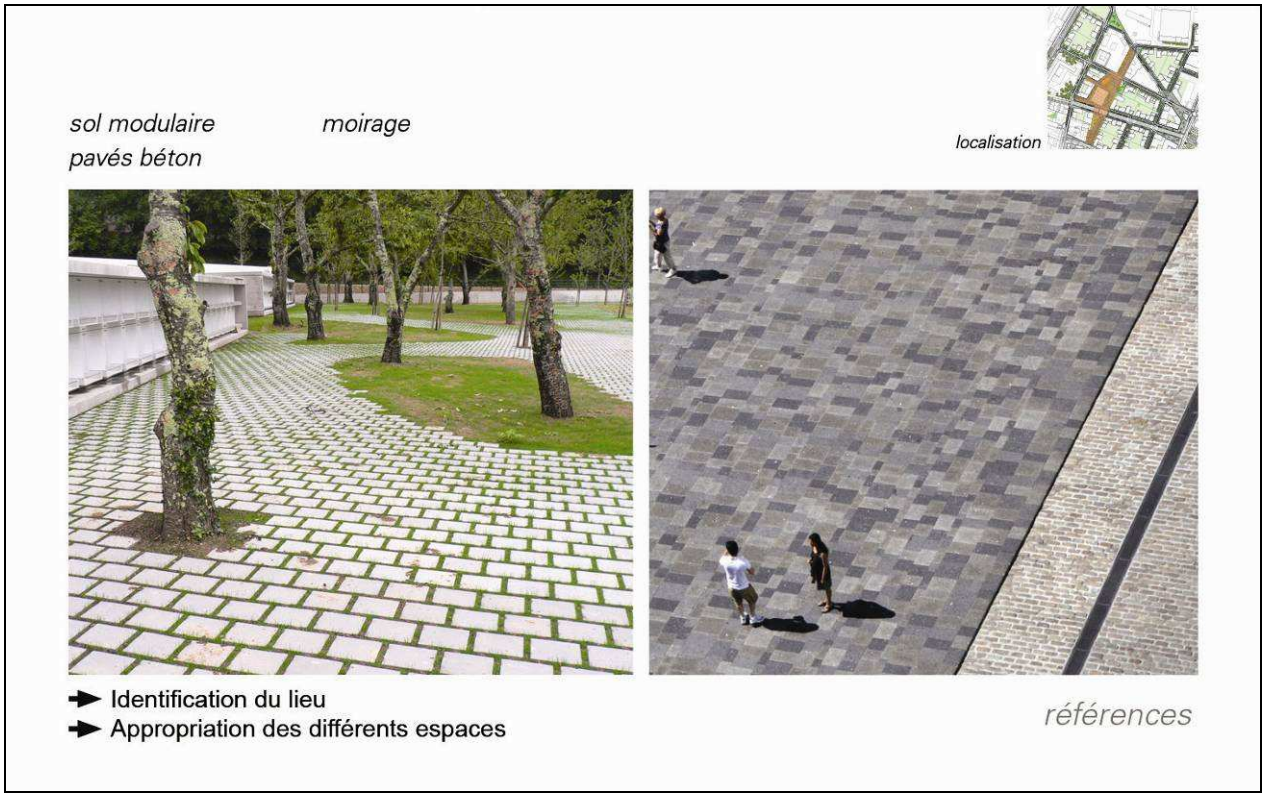

Sur les images de référence, l'espacement entre chaque tronc est d'environ 5 m, ce qui est relativement resserré. Généralement, notamment à Lyon, l'écart est plutôt entre 10 et 15 m.
Dans un espace contraint, les arbres ont plutôt tendance à gagner en hauteur pour se développer : en resserrant l'espace entre les arbres, les troncs vont s'allonger pour aller chercher des dégagements en hauteur. Cela permet de libérer l'espace au sol et, inversement, de jouer fortement sur l'effet de « canopée ». C'est une structure du paysage qui nous semble intéressante.
Le sol de l'Allée Fontenay devra être perméable, dans le respect des préconisations établies par Alain Marguerit et permettre d'alimenter les racines. Le revêtement sablé n'est pas adapté car il ne permet pas de répondre à cet objectif, l'eau ne s'infiltre pas facilement. On propose d'avoir de grands espaces entièrement engazonnés, donc perméables à l'eau : cela permettrait d'adapter le principe des clairières cité précédemment. Le reste de l'espace public pourrait-être traité autrement, pour permettre les circulations piétonnes ou modes doux, avec un revêtement minéral en pavés à joint enherbé par exemple, de manière à conserver une perméabilité. L'utilisation de ciment est à proscrire.

Echanges avec les participants :

Concernant les orientations paysagères du maître d'œuvre

« Le principe de plantation est un peu oppressant je trouve, ça procure un effet labyrinthe que je trouve étouffant. Il faudrait peut-être adapter un peu différemment l'idée. »

« Les arbres sont trop serrés. Dans cette configuration, je n'arrive pas à imaginer ce qu'il est possible de faire dessous. Est-ce que c'est possible d'augmenter l'espacement ? »

Je pense que l'on pourrait mixer les différentes idées. Mettre des arbres hauts à certains endroits et garder aussi des espaces dégagés en plein soleil, parce qu'il en faudra aussi. »

« Il faut faire attention à l'entretien des massifs. Les haies, ça devient souvent un dépotoir d'ordures si personne ne s'en occupe. Il faudrait aussi privilégier un développement de la végétation au sol, pour ne pas accroître l'impression de densité et de hauteur. Je pense qu'il faut trouver un équilibre pour que les plantations soient plus espacées, que l'on laisse plus de respiration. »

- BASE : Les images de référence sont l'expression d'une idée qu'il faut ensuite adapter au projet. Nous n'avons pas encore réfléchi à la distance optimale entre les plantations. C'est simplement une représentation de l'ambiance que l'on pourrait avoir à terme. Ce que l'on trouve intéressant dans ce principe de plantation, c'est que l'on peut diversifier les ambiances en jouant du contraste entre les zones de plantations denses et les grandes clairières engazonnées. On aimerait que cette partie de l'Allée Fontenay soit vraiment l'expression d'une diversité des espaces et des usages. Il faudra que l'on réfléchisse à la composition fine du paysage (volume des arbres à terme, diversification des essences et des gabarits) mais on veut conserver une grande transparence visuelle au sol, avoir de la lumière tout en étant protégé par la canopée. Après, c'est un parti-pris qui permet aussi de prendre en compte les objectifs environnementaux, notamment la volonté de limiter les îlots de chaleur. D'un point de vue technique, on ne pourra pas planter de partout des arbres en pleine-terre.

- BASE : Il n'y aura pas beaucoup de possibilités pour implanter des pelouses de grandes dimensions. C'est pourquoi il faut aussi trouver d'autres solutions pour avoir un sol partagé et une mixité d'usages. De plus, l'entretien des pelouses n'est pas toujours aisé lorsqu'on les

implante dans de vastes espaces publics collectifs. C'est pourquoi on réfléchit aussi à d'autres parti-pris qui permettent de libérer le sol et d'offrir une diversité d'usages sans que cela n'occasionne trop de contraintes de gestion.

Les usages de l'espace public

« Tel que proposé, je n'arrive pas à m'imaginer ce qu' offrirait ce lieu densément planté. Quels sont les usages qui sont compatibles avec cette proposition d'espace boisé ? A part s'asseoir sous les arbres, je ne vois pas vraiment ce qu'on peut faire. Il n'y a pas de massifs fleuris, pas de parcours de promenade, etc. »

- BASE : Cette orientation ne signifie pas qu'il n'y aura pas de massifs sur les espaces publics. On compte en implanter en pieds d'immeubles tout autour de la place Fontenay, aux abords des voiries de desserte… Il y aura beaucoup de plantations basses en accompagnement des bâtiments. On essaye aussi de répondre à une diversité d'usages en proposant des ambiances différentes à d'autres endroits. Certains espaces accueilleront beaucoup de monde et ne seront pas plantés de la même manière : le terrain de sport et ses abords par exemple, le parvis du pôle socioculturel. L'idée qui nous intéresse dans cette proposition, c'est de travailler avec la transparence du feuillage et l'ombre qu'il procure, de réfléchir à une composition de l'espace différente pour ne pas surcharger le lieu. Là, les troncs occupent l'espace sans faire écran : il y a des continuités visuelles au sol et une nature qui se développe en étage, ce qui permet d'imaginer plusieurs usages au pied des arbres.

La présence de l'eau dans les aménagements

« Peut-on envisager l'implantation d'une fontaine ? »

« C'est très utile une fontaine. Est-ce qu'il y aurait la place pour en accueillir une ? Si on souhaite orienter le débat sur la qualité de vie, je pense que c'est vraiment un élément important. »

- BASE : Les fontaines sont des équipements fréquemment souhaités par les usagers. Derrière ce terme générique, il y a des réalités très différentes : fontaine monumentale, ruisseau d'eau, jeux d'eau… La gestion des fontaines est un grand sujet de débat avec les services gestionnaires : cela peut engendrer des difficultés d'entretien, de cohabitation avec les rievrains immédiats en fonction du type de fontaine retenu et c'est un sujet complexe mais qui peut toutefois être envisagé.

L'aménagement des espaces publics en lien avec le pôle socioculturel

« Pour ce qui concerne le pôle social et culturel, est-il envisagé de réaliser un espace vert spécifique dédié à cet équipement ? Par ailleurs, est-ce qu'il est possible d'avoir une salle à la disposition des associations ? »

« L'espace qui fait face au pôle social et culturel doit-être pensé en fonction des usages de ce lieu. Est-ce qu'il y aura de l'espace pour organiser des festivités, des fêtes du quartier ? Je pense que c'est un véritable besoin qui doit orienter la configuration des espaces publics. Il faut avoir des espaces vastes et engazonnés pour organiser des projections, des mini-concerts. C'est quelque chose à anticiper en amont. »

- BASE : Nous n'avons pas envisagé les références en fonction de ces objectifs précis. Il faut bien comprendre que les espaces sont assez restreints, compte-tenu de la configuration atypique de cet espace public : il est vaste, mais il accueille des équipements importants : un pole socio culturel, un terrain sportif de proximité, des jeux. Il faut hiérarchiser les éléments de programmation, pour voir ce qu'on privilégie. On aura du mal à créer un autre sous-espace pour des fêtes de quartier ou pour permettre des projections ou des mini concerts. Cette programmation n'a pas été envisagée, on va adapter le projet en fonction des capacités du site, et nous devrons échanger avec les élus et les services sur ce point.

- J-M Ducard : La programmation du pôle social et culturel prévoira la livraison de nouvelles salles. Bien entendu, comme pour tous les centres sociaux, ces salles seront destinées au public du centre social et éventuellement aux associations du quartier sur certaines plages horaires lorsqu'elles en font la demande.
  Par ailleurs, cet équipement possèdera également un espace extérieur pour ses propres besoins. Le schéma représente l'emprise au sol du pôle, mais pas le détail du bâtiment.

Les préconisations écologiques

« Peut-on végétaliser les façades ?

- BASE : Sur l'ensemble du périmètre de projet, les bâtiments auront majoritairement des toits végétalisés, ce qui permet de rafraîchir l'air par évaporation, de limiter la quantité d'eau de ruissellement, d'améliorer le cadre de vie et la biodiversité. Cela fera partie des préconisations imposées aux architectes via les cahiers des charges.
  La problématique des murs végétaux est différente car ils sont complexes à entretenir et nécessitent un arrosage conséquent.
  L'arrosage des espaces plantés est aussi un véritable sujet : nous implanterons des arbres qui ne nécessitent pas trop d'entretien et d'arrosage en particulier, d'où l'idée aussi de développer une grande fosse pour des plantations en pleine-terre. Par ce biais, on permet le développement des racines. Le sol perméable permet à l'eau de s'infiltrer, ce qui constitue des réserves naturelles dans lesquelles les arbres vont puiser en cas de sécheresse. En complément, on peut imaginer des systèmes de réservoirs, mais il faut-être attentif au coût. Enfin, les essences qui seront retenues seront adaptées à ces contraintes de vie en milieu urbain qui se réchauffe.

Les usages ludiques autour du terrain de sport de proximité

« Il faudrait que le terrain de sport soit vraiment destiné aux enfants et à l'amusement. L'idée d'implanter une aire de jeux en complément me parait-être très intéressante. »

« Est-ce que le lieu sera fermé le soir ? »

- BASE : Oui, le terrain sera clôturé et équipé d'un portillon d'accès permettant sa fermeture. C'est le même principe qu'un City Stade, c'est vraiment orienté vers les jeunes publics. Après, il faut faire attention aux potentiels conflits d'usages. Pour cette raison, nous nous orientons vers un sol « souple » qui absorbe mieux le bruit. En tout cas, l'idée n'est pas d'avoir un équipement monofonctionnel : on peut y adjoindre un panneau de basket par exemple. Mais ce n'est pas un lieu dans lequel faire de vrais matchs, c'est plutôt un terrain d'agrément pour

s'amuser sur des créneaux courts. Le terrain sera clôturé avec un portillon d'accès et pourra être fermé le soir.

- Z. AIT-MATEN : Il y a plusieurs choses à voir. Les contraintes d'accès pour ce genre d'installations ne sont pas neutres. Si c'est un lieu ouvert à tous comme cela est envisagé, il faudra trouver une solution pour en interdire l'accès en dehors des heures d'ouverture. Une clôture n'est pas toujours efficace pour interdire les intrusions.
  Enfin, il faut bien étudier son implantation pour l'éloigner au maximum des habitations car il faut préserver la tranquillité des riverains. Ceci étant dit, nous avons besoin d'aires de jeux et je suis favorable sur le principe, d'autant plus que le quartier va accueillir de nombreuses familles avec enfants. Mais sous réserve que l'on fasse bien attention à la question des clôtures et de la sécurité.

L'implantation des jardins partagés (ou nourriciers)

« Est-ce que vous pouvez préciser votre réflexion pour ce qui concerne l'implantation des jardins partagés ? Pourquoi les avoir mis à cet endroit en particulier ? »

« Les jardins participent de l'identité du quartier, il y en avait beaucoup par le passé. Aujourd'hui, je pense qu'il y a une forte demande. Quand on parle de jardins nourriciers, est-ce que ça signifie qu'il y aura aussi des arbres fruitiers par exemple ? »

- BASE : On a fait une proposition précise mais cela reste ouvert à la discussion. Nous proposons d'implanter les jardins dans une zone ensoleillée, avec peu d'ombres portées des bâtiments alentours. Plusieurs typologies de jardins seront étudiées, en fonction aussi du succès que pourrait avoir la mise en place d'une première parcelle. L'espace dédié à cette activité pourra donc muter en fonction des demandes qui seront formulées. En attendant, on préfère réserver certaines zones, de manière à accueillir dans un premier temps des arbustes ou un parterre fleuri par exemple.

- BASE : Nous souhaiterions développer le concept de jardin nourricier en ville mais c'est un sujet complexe : il faut trouver le bon lieu, disposer d'une surface conséquente, trouver des structures pour prendre en charge la gestion. On a la volonté d'intégrer ce sujet à nos réflexions mais il y a certaines contraintes à prendre en compte (surface disponible, entretien). La présence d'arbres fruitiers pourrait être étudiée, mais nous n'en sommes pas encore à ce niveau de précisin.

L'organisation de l'aire de jeux

« Je pense que l'aire de jeux doit-être orientée vers un public mixte, aussi bien les jeunes en bas-âge que les adolescents. De nombreuses familles avec enfants vont s'installer donc il y aura des besoins variés. »

« J'aime bien les aménagements réalisés vers Perrache sur la place de L'hippodrome. Il y a une grande aire de jeux avec plusieurs modules entourés par des barrières, ça permet de regrouper des usages différents mais bien séparés. »

- BASE : C'est un sujet qui implique plusieurs considérations. Est-ce qu'il faut impérativement installer une clôture autour par exemple ? Ce n'est pas une norme obligatoire à respecter, mais c'est souvent pratique et plus simple pour la surveillance des enfants. Par contre, ça segmente l'espace en créant des séparations. Nous pensons qu'il est possible d'aménager

l'espace public de manière plus fluide, d'où l'idée de coupler l'aire de jeux avec le terrain de sport pour ne pas trop compartimenter les espaces.
Ensuite, il y a la notion de risque qui est toujours difficile à appréhender. Aujourd'hui on sait faire des espaces de jeux sécurisés sans mettre ce type de clôtures mais c'est quelque chose qui n'est pas forcément bien perçu par les parents. Néanmoins, on envisage une proposition qui ne comprendrait pas de clôture. On aimerait développer des jeux atypiques et ludiques plutôt à destination des tout-petits, en complémentarité avec le terrain de sport de proximité qui est orienté vers un public un peu plus âgé. On pourrait travailler la texture du sol et jouer avec la topographie, envisager des jeux simples qui permettent l'éveil et qui n'engendrent pas trop de problèmes d'entretien.

Une participante souligne qu'il faut tenir compte de la réalité de la vie des parents de jeunes enfants. Quand une maman ou un papa doit surveiller plusieurs enfants, il est essentiel que l'espace soit fermé par une clôture, qui est un facteur de sécurité.

L'implantation d'un parcours santé

« Est-ce qu'on peut envisager l'implantation d'un parcours santé qui serait aussi accessible aux plus âgés ? Au-delà de l'aspect santé (la population vieillit, on nous parle de l'importance du sport à tout âge et on ne trouve pas ce genre d'offre sur Lyon), cela favoriserait la rencontre, l'intergénérationnel.»

- BASE : On peut envisager la mise en place d'un tel parcours santé, ou d'installations destinées à des publics diversifiés et pas seulement aux plus jeunes. Il y a sur le marché plusieurs types d'équipements légers qui existent : ça peut-être des petits modules pour faire de l'exercice physique ou du fitness, mais il existe aussi du mobilier un peu original qui permet de faire quelques mouvements de manière plus soft (assise avec pédalier par exemple).

De la rue des Girondins au parvis

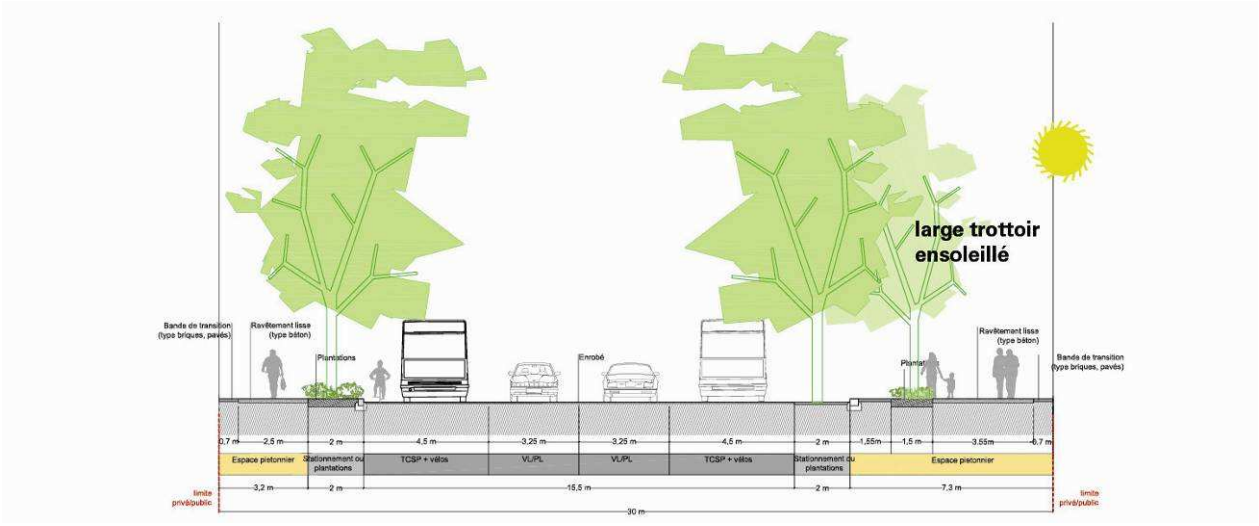

Gabarit et dimensions

La rue des Girondins fera 30 m de large : à terme, un transport en commun en site propre sera implanté dans les deux sens, et un petit îlot central sera implanté au milieu de la chaussée pour séparer les 2 voies de circulation automobile. Les trottoirs seront très généreux, l'objectif étant de dégager un maximum de place pour permettre aux piétons de déambuler agréablement, inciter les gens à la marche à pied, dans un espace qui sera bordé de commerces. Cela permettra aussi de réaliser des plantations, d'implanter des assises, toujours dans l'idée de rendre la ville accueillante pour les piétons. Du stationnement en long sera implanté en alternance avec les plantations de micocouliers, mais jamais de part et d'autre de la voie pour éviter une présence visuelle trop importante de la voiture. L'idée est vraiment d'avoir des espaces animés et confortables le long de ce grand linéaire commercial.

La largeur des trottoirs ne sera pas la même sur les 2 rives de la rue. En effet, le trottoir orienté au nord fera 3,20 m de large alors que le trottoir exposé au sud fera 5 m de large. Il sera très ensoleillé et devrait logiquement être plus attractif et plus fréquenté que son homologue exposé au nord.

Ambiances

Les visuels ne sont pas encore totalement aboutis mais ils mettent en évidence la surface importante des trottoirs. Les réflexions doivent-être approfondies pour ce qui concerne la constitution des strates arborées : en réalité, la végétation sera plus dense que sur le visuel et il y aura un double alignement d'arbres positionnés en quinconce, pour leur permettre de se développer plus facilement tout en maintenant la sensation de masse végétale .

Nous proposons que l''Allée Fontenay piétonne prime sur la rue des Girondins, au niveau de l'intersection, afin de ne pas couper la continuité piétonne. Au point de croisement, un plateau surélevé sera aménagé pour bien signifier la priorité des traversées piétonnes sur les voitures.
Le pôle social et culturel sera implanté en léger décalage par rapport à la rue pour lui donner de la visibilité et mettre en évidence l'arrivée sur l'espace public. Ce décalage permet de créer un sous-espace supplémentaire qui fait l'interface entre la rue et le bâtiment.

Parvis des Girondins

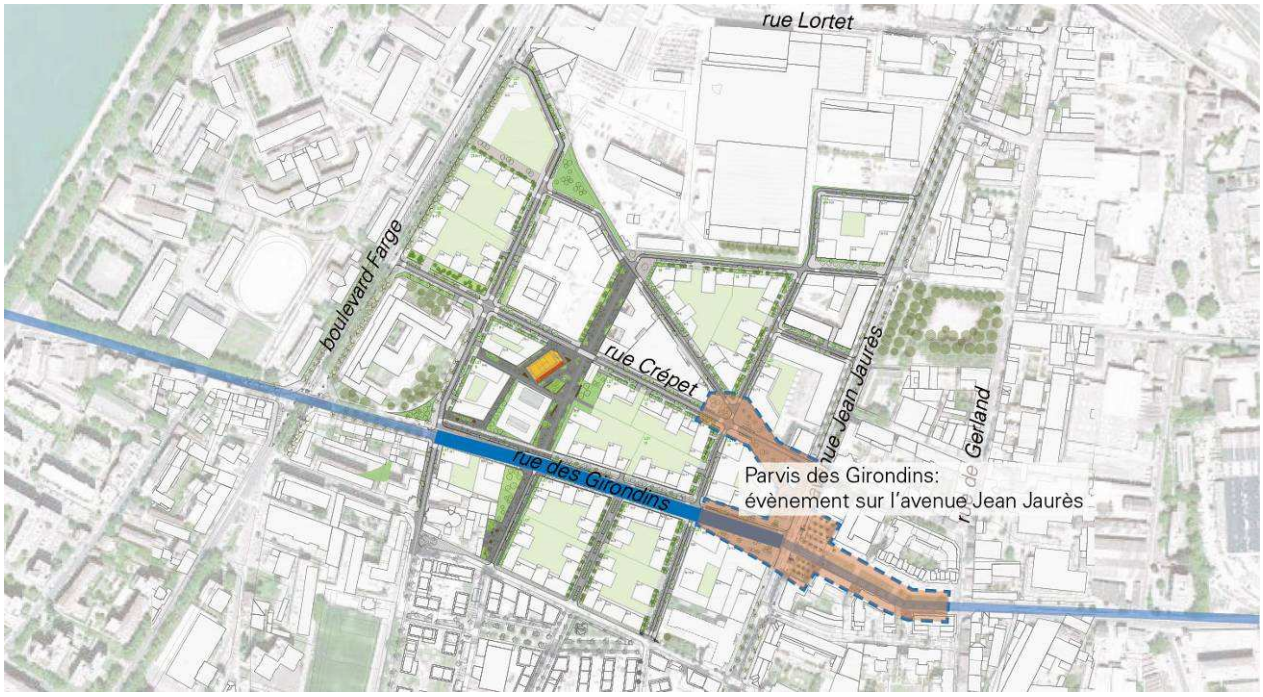

On a aussi fait un travail de séquençage pour bien identifier la forme que revêt la rue sur ses différentes portions. A proximité de l'avenue Jean Jaurès, les façades seront en recul pour offrir des sur-largeurs encore plus importantes, dans le prolongement du parvis des Girondins. L'objectif est là encore d'avoir un véritable espace public animé qui fonctionnera en interconnexion avec la polarité de l'axe Jaurès et la ZAC Massimi. A cet endroit, les trottoirs s'élargissent au sud les façades s'inscrivent dans le prolongement de celles de la ZAC Massimi et au nord la façade de l'ilot est en retrait de l'alignement de l'avenue Jean Jaurès. Cela permet à l'intersection avec l'avenue Jean Jaurès de créer un véritable parvis qui marque l'entrée du nouveau quartier Girondins. L'échancrure de la rue des Girondins doit marquer cette transition : les trottoirs seront traités comme de véritables espaces publics, et l'ambiance deviendra plus minérale en approchant de l'avenue Jaurès. Les plantations de la rue des Girondins se prolongeront jusqu'au parvis mais la végétation sera moins présente : l'idée est plutôt de faire quelques bouquets de plantations, de regrouper les arbres à certains endroits et de ne plus avoir un alignement strict.

Le parvis des Girondins s'accrochera aussi à la rue Pré-Gaudry : toujours dans l'idée d'accompagner les déplacements piétons, on aura une longue perspective visuelle depuis l'avenue Jean Jaurès jusqu'à hauteur du square de l'école au cœur de quartier. A l'intersection entre les deux voiries Jaurès et Pré-Gaudry, une émergence bâtie atypique se détachera du parvis de manière à créer une identité visuelle propre au parvis tout en le mettant en scène. Des commerces prendront place aux pieds des immeubles et de nombreuses assises seront implantées pour se poser, flâner, discuter, etc. Un travail important sera réalisé au niveau du mobilier urbain pour proposer des assises originales, un peu sculpturales, qui respecteront l'échelle et les usages du lieu. C'est un lieu particulier qui est très commercial, très circulant, et qui se prêtera à une grande diversité d'usages. On va intégrer ces caractéristiques et proposer un mobilier qui s'accorde avec ces usages.

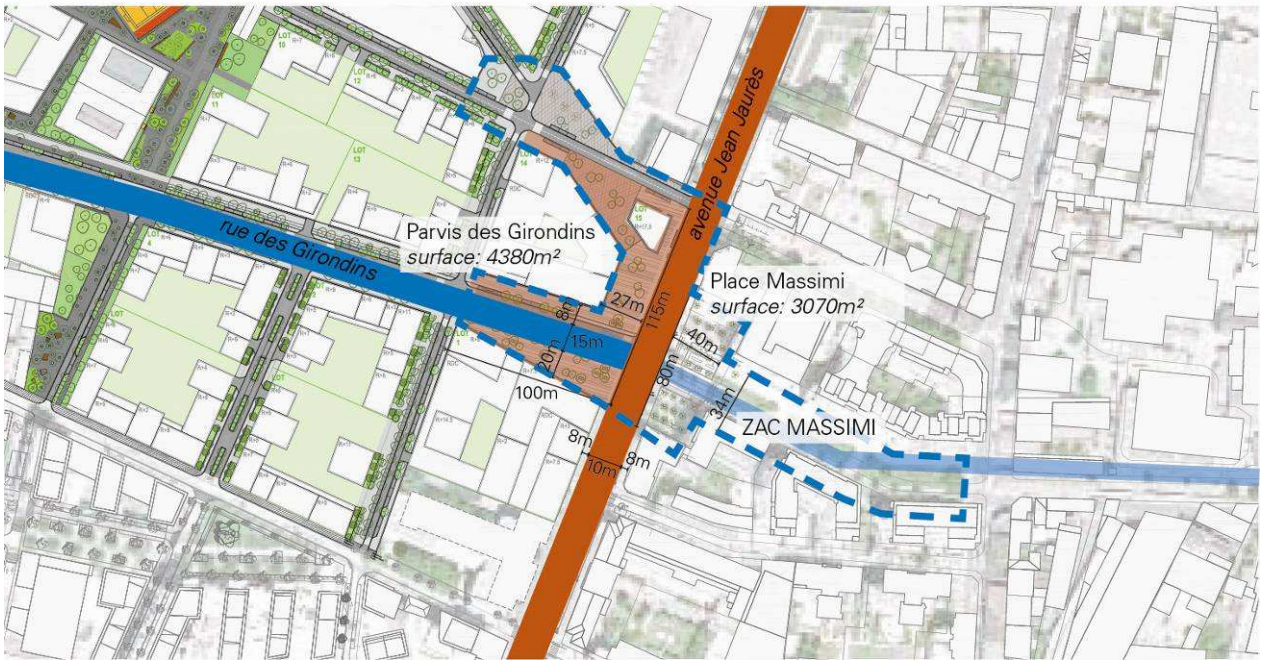

Traitement du parvis

En termes d'ambiance, on travaille sur un parti-pris d'aménagement qui privilégie un traitement minéral du parvis. On souhaite que cet espace public soit clairement différent de la rue des Girondins. Ce n'est plus une rue mais une place d'entrée de quartier, donc on va utiliser un vocabulaire différent. Il s'agit d'étudier plusieurs possibilités pour le revêtement du sol, en jouant sur les motifs et les éléments graphiques. L'impact visuel serait important et ça permettrait de trancher avec le linéaire de l'avenue Jean Jaurès qui revêt un caractère un peu monotone.

jeux de revêtements

motifs et texture

mobilier spécifique

➨ Point d'appel visuel à l'entrée du quartier
➨ Identité propre

références

Echanges avec les participants

La circulation rue des Girondins

« Les bus circuleront de chaque côté de la rue des Girondins ? »

« Il y a un espace réservé pour un transport en commun sur la rue des Girondins, mais que va-t-on y mettre avant la mise en place de la nouvelle ligne ? »

« Est-ce que les traversées piétonnes ne vont pas être difficiles et dangereuses ? »

- BASE : Des discussions sont en cours avec le Sytral : le parcours exact emprunté par ces bus n'est pas encore calé mais nous avons réservé deux voies de circulation en site propre car cette rue sera un axe structurant du secteur. Les lignes de bus vont donc évoluer, au fur et à meure de l'arrivée de la population et des employés. Il s'agit pour nous de tenir compte de cette évolution afin de ne pas devoir refaire un aménagement dans le futur. Le phasage devra-être précisé : dans l'attente d'un Transport en Commun en Site Propre, on pourra aménager des espaces temporaires pour des plantations, implanter des petits équipements, etc.

Plantations de la rue des Girondins

« On peut éventuellement planter un alignement d'arbres sur le terre-plein au centre de la chaussée. Ils se développeraient bien et ne généraient pas les façades. »

« Je pense qu'il faut privilégier la largeur des trottoirs. Il y aura beaucoup de monde sur toute la longueur de la rue des Girondins, je ne suis pas certain que cela vaille le coup d'implanter des arbres au milieu de la chaussée. Plus les trottoirs seront généreux, plus on éloignera les nuisances et les pollutions des façades. »

- BASE : La question de l'aménagement de l'îlot central demande une réflexion complémentaire. Pour l'instant, nous pensons qu'il est nécessaire d'avoir cette sur-largeur au centre de la voirie pour bien dissocier les flux, mais les calages définitifs seront faits un peu plus tard, au moment de l'avant projet.
  On peut étudier la possibilité de mettre des plantations sur l'espace central : cela semble envisageable et apporterait un côté atypique au paysage. Les voies plantées au centre accentuent l'impression de densité de la végétation. Par contre, il faut voir si cela ne complexifie pas la gestion et l'entretien.
  Il ne faut pas non plus oublier que cela imposerait d'enlever une partie de l'alignement d'arbres prévu sur les trottoirs, alors qu'ils apportent de l'ombre et de l'agrément pour les piétons.
  On peut aussi élargir cet espace central pour lui donner plus d'importance mais cela demande alors de réduire un peu la largeur des trottoirs. On gagnerait de l'espace au centre de la chaussée, mais il faut faire attention à ce qu'il ne soit pas totalement inutile, il faut qu'il apporte de l'agrément .

L'aménagement du parvis des Girondins

« Pour ce qui concerne l'aménagement du parvis, je pense qu'on pourrait s'inspirer de l'aménagement de la place des Brotteaux. »

- BASE : C'est un espace public qui est réussi mais avec des aménagements haut de gamme qui coûtent cher. C'est vrai que cela fonctionne bien et que ça dynamise le quartier.

- J-M Ducard : Je pense qu'il faut vraiment creuser le sujet. On pourrait aussi proposer des espaces un peu différents, où les gens pourraient se poser sur des pelouses. C'est un endroit où les gens viendront travailler mais aussi consommer : il ne faut pas penser qu'aux habitants et essayer de mieux cerner qui seront les usagers de ce lieu, savoir ce que voudraient y trouver les salariés à la fin d'une journée de travail. Pourquoi ne pas prévoir aussi un espace pour l'implantation d'un marché ? Je me demande si cette place est bien dimensionnée par rapport aux usages futurs.

Les usages du parvis

« Il faut voir comment les gens s'approprieront ce lieu : cela sera fonction des usages et des activités proposées sur l'espace public. Soit le parvis va vraiment dynamiser la place, soit on va avoir un aménagement statique qui ne répond pas aux attentes. Cela ne sert à rien de faire un grand parvis pour qu'il soit sous-utilisé. On pourrait y programmer des équipements spécifiques et flexibles en fonction des rythmes de la journée, des différents publics. »

- F. Paitel : Ce sera aussi fonction de l'activité commerciale. Ce qui explique pourquoi on travaille énormément sur la question des implantations de commerces. On sera situé à l'entrée du quartier, à proximité d'une bouche de métro et de l'axe structurant de l'avenue Jaurès. Il faut donc aussi réfléchir l'intégration de cet espace public par rapport aux flux, en élargissant la réflexion à la ZAC Massimi jusqu'à la rue de Gerland.

- Z. Ait-Maten : C'est un lieu qui va brasser beaucoup de monde. Il faut imaginer des choses véritablement innovantes pour répondre aux besoins des citadins d'aujourd'hui et de demain. Pour les travailleurs par exemple, ce qui compte aussi aujourd'hui c'est de pouvoir prendre l'air tout en ayant un accès wifi pour se connecter dans l'espace public.

Les assises

« Je suis sensible aux propositions originales mais ce serait bien de pouvoir aussi avoir des bancs confortables relativement conventionnels. Il faut penser aux seniors, avoir un mobilier adapté à tous les publics. »

- BASE : Le mobilier est un sujet sur lequel on passe beaucoup de temps. C'est ce qui permet d'accompagner les mutations de l'espace public, ce qui offre de nouvelles possibilités. On essaye de développer de nouveaux produits avec les fabricants pour innover. Mais le travail de validation technique et politique est souvent complexe. Après, j'entends qu'il faut aussi avoir du mobilier plus classique, réfléchir à sa disposition, ne pas faire des propositions fantaisistes qui n'auraient pas de sens. On peut approfondir cette notion de confort de l'espace public pour prendre en compte tous les utilisateurs potentiels et s'adapter aux usages.

Le square de l'école

Cet espace public de proximité aura une superficie de 1500 m². L'idée est plutôt de travailler le lieu sur son pourtour, afin de lui donner une épaisseur végétale tout en dégageant un vaste espace central. Il faudrait que depuis le square on se sente en retrait de la circulation, que ce soit un lieu de tranquillité. Pour ce faire, nous proposons d'aménager un accès apaisé devant l'école (de type allée), entièrement piétonnisé et qui rejoindrait le square. Cet espace fonctionnera en lien avec l'établissement scolaire, donc il sera potentiellement très occupé avant et après les horaires d'école.

En termes de programmation, on prévoit l'implantation d'une nouvelle aire de jeux qui fonctionnerait en lien avec l'école. Les aires de jeux que l'on trouverait sur l'allée Fontenay et le square de l'école seraient différentes. Pour le square de l'école, on privilégie un équipement dans le style de l'aire de jeu implantée dans le jardin des Abruzzes, qui ne surcharge pas l'espace. C'est un aménagement qui nous parait réussi, même si la végétation n'a pas encore atteint son volume adulte. Les dimensions seraient similaires. L'aire de jeu prendrait place au milieu de l'espace central : on imagine un espace très dégagé au centre, avec un revêtement stabilisé au sol. Néanmoins, on peut aussi étudier un choix différent en fonction des avis qui seront exprimés.

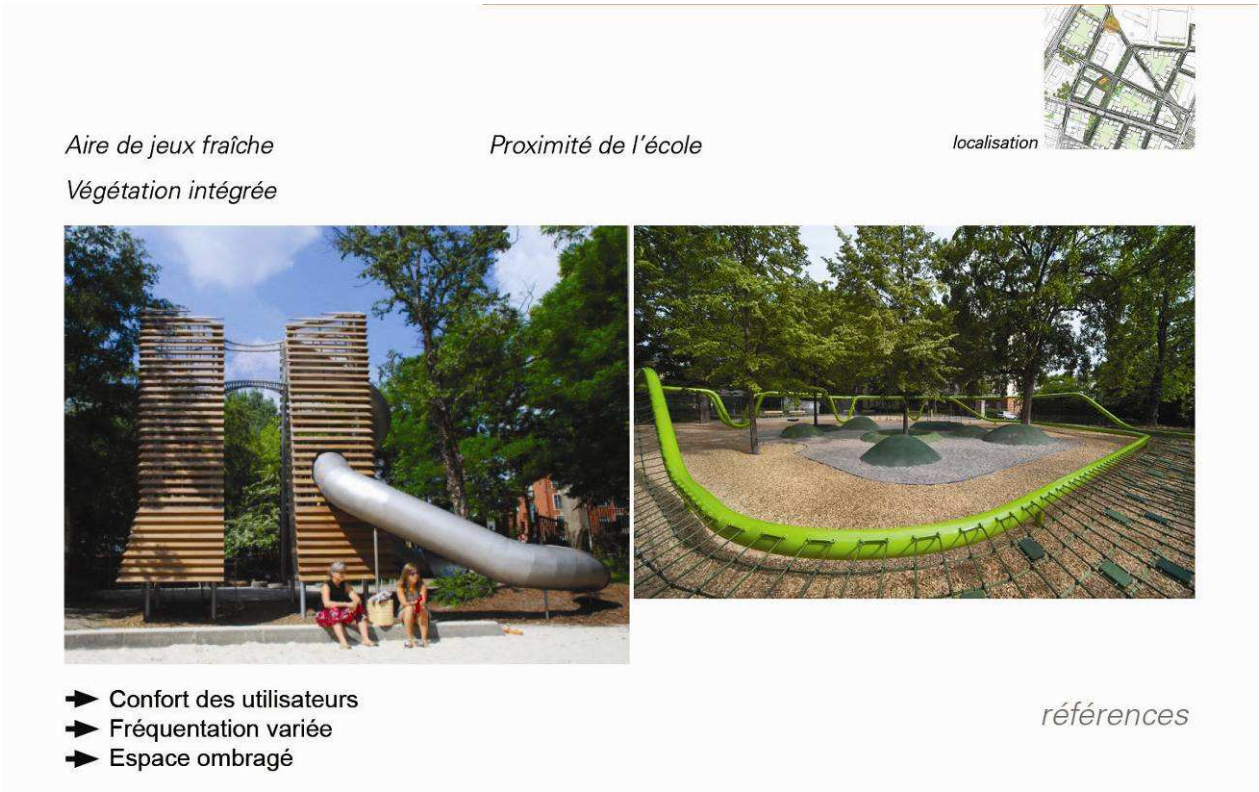

Echanges avec les participants

« Les pelouses, ce n'est pas forcément une bonne idée car les enfants courent partout : il risque d'y avoir des conflits d'usages, notamment si certains enfants se mettent à jouer au ballon. Il faudra qu'il y ait une bonne coexistence entre les usages. »

« C'est un espace de jeu mais c'est aussi un endroit d'attente qui sera utilisé par les parents en attendant la sortie des élèves. L'aménagement doit prendre en compte ces deux aspects. »

Conclusion (Gérard Claisse)

Concernant l'allée Fontenay, on voit bien qu'il y a des attentes en faveur d'une diversité des ambiances végétales et d'une définition plus fine des différents espaces. Ce ne doit pas être un lieu « monobloc » donc il faut continuer à travailler sur des propositions qui différent un peu du parti-pris de « place boisée ».

Concernant les attentes d'un élément de fontainerie, il doit-être possible de trouver des systèmes qui fonctionnent bien sur le temps long. Ce n'est pas un équipement qui est implanté systématiquement, mais la collectivité peut étudier la demande.

Il y a plusieurs propositions qui méritent d'être étudiées, notamment l'idée d'un espace intergénérationnel dédié aux activités physiques. On peut imaginer d'implanter un parcours dans le secteur de l'allée Fontenay.
J'ai bien noté les attentes concernant un espace de réunion pour les associations. On fera en sorte de répondre aux besoins qui vont émerger avec l'arrivée sur le quartier de nouvelles familles.

Concernant la rue des Girondins et le parvis, je pense que les activités commerciales qui seront implantées vont largement participer de l'animation de cet espace qui peut devenir un lieu fédérateur entre anciens et nouveaux quartiers.

En termes de calendrier, l'enquête publique concernant le projet de ZAC des Girondins en vue de la révision simplifiée du Plan local d'urbanisme et de l'Habitat (PLU-H) se déroulera du 29 mai au 1er juillet 2013.
L'avant-projet de la ZAC des Girondins devra être finalisé à la rentrée : une réunion de restitution sera organisée pour qu'il vous soit présenté. Le dossier de réalisation de ZAC sera ensuite voté par l'assemblée communautaire.

La concertation a permis de mener un certain nombre de discussions sur différents sujets : il y a eu des échanges plus approfondis sur des éléments qui n'étaient pas ouverts au débat, ce qui a permis d'éclairer les choix qui ont été faits. Il est rappelé que la collectivité s'investit fortement dans l'économie générale du projet en participant à hauteur de 70 millions d'euros. Cet effort permet notamment d'avoir du logement accessible pour tous, des équipements et des espaces publics de qualité, de la nature en ville. Ce sont des choix qui imposent en contrepartie de gagner un peu en densité, pour que les habitants gagnent en qualité de vie : les espaces publics représenteront 7 ha sur les 17 ha que fait la ZAC, auxquels il faut rajouter les cœurs d'îlots qui vont aussi participer à l'identité paysagère du quartier. Cela impose de faire certains arbitrages : la composition urbaine du futur quartier reflète cette volonté d'avoir un vrai lieu de vie animé avec des espaces publics, des aménagements paysagers, des équipements et des activités de qualité.